

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-000376 / 68969242
Goldman Sachs Bank AG, 8002 Zürich
Comptabilité; assurer la liaison avec les marchés financiers internationaux et le traitement des états financiers mensuels et trimestriels
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
12 H, 6 F
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-000233 / 45707367
Laboratoire Dubois S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Département chronofiable et laboratoire de contrôle
Horaire indispensable pour des raisons techniques
2 H, 2 F
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 13-000898 / 52215221
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins
Lignes de production Voltaren 2 % et Otrivin, conditionnement + services supports
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)
85 H
29.04.2013–31.12.2013 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 mai 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail